

**Délibération N.1** – Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du CCAS du mercredi 21 février 2024

Que la convocation du Conseil d'Administration a été faite le 21.03.2024 et que le nombre des membres en exercice est de 09 sur 09.

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été notifié aux CCAS Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID: 974-269740247-20240429-A109042024-DE

### CENTRE COMI<mark>MUNAL D'ACTION SOCIALE</mark> VILLE DE CILAOS

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 9 AVRIL 2024

Nombre de membres en exercice: 09

Nombre de membres présents : 07

Nombre d'absents : 02

Dont nombre d'absents représentés par procuration : 01

Le Conseil d'Administration du CCAS de CILAOS s'est réuni en séance le mardi 9 avril 2024 sous la Présidence de Monsieur Jacques TECHER, Président du CCAS, sur convocation adressée en date du 21 mars 2024.

#### Etaient présents:

Monsieur Jacques TECHER - Maire / Président

Madame Alexandra PAYET - membre élue

Monsieur Patrick DRULA - membre élu

Monsieur Laurent BOYER - membre élu

Madame Renée Claude GONTHIER - membre nommé

Madame Marie- Noéline Gilberte DUBARD – membre nommée

Monsieur Jean Claude POUDROUX - membre nommé

#### Etait absente excusée et représentée :

Madame Marie Joëlle CARRON \_ membre nommée – procuration donnée à Monsieur Laurent BOYER

#### Etait absente:

Madame Elizabeth ROCHEFEUILLE - membre élue

La Présidence de séance est assurée par : Monsieur Jacques TECHER, Président du CCAS. Le secrétariat de séance est assuré par : Madame Emilie RIVIERE – Secrétaire du CCAS

Le Président ouvre la séance, et constate que le quorum est atteint. Ainsi il décide d'ouvrir la séance et invite les membres du Conseil d'Administration à bien vouloir en délibérer.



Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le

ID: 974-269740247-20240429-A109042024-DE

# AFFAIRE N.1. Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du CCAS du mercredi 21 février 2024

Le Président soumet aux membres du Conseil pour lecture et approbation le procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le mercredi 21 février 2024

#### Délibéré :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du mercredi 21 février 2024.

### La délibération se décline ainsi :

1 <sup>ère</sup> délibération : Approbation du Procès verbal du Conseil	conta e	abstention	pour	observations
d'Administration du CCAS du mercredi 21 février 2024	00	01	08	Dont 01 procuration

Cette affaire est adoptée à l'unanimité.

*ಕುಕುಕುಕುಕುಕುಕುಕುಕುಕು* 

CILAOS, le 11 avril 2024

Pour extrait certifié conforme Le Président du CCAS Monsieur Jacques TECHER

Pour le Président et par délégation,

Le Vice Président du CCAS Monsieur Laurent BOYER

